

Compte rendu 2^{ème} réunion SPRO Châteauroux 17/10/15

Présents : CIO, ML, PE, CAP emploi, Point A, CAD, Roland Fonteneau, Anne Massip

1) Partage d'informations

- Infos CIO :

- Le CIO a intégré sur sa fiche d'accueil du public la direction vers une structure SPRO. Du coup, on sait beaucoup mieux combien de personnes on envoie et où
- **salon SMILE** : Châteauroux Métropole et la CCI proposent aux élèves de 4^{ème} des collèges de Châteauroux un parcours pour mieux connaître les métiers industriels (les élèves sont reçus par des binôme professionnel et élève pour chaque métier présenté). Le CIO participe à cette action
- question à propos du **forum sur alternance et qualification** prévu en mars : est-ce qu'on propose d'intégrer les salariés dans le public ? Est-ce que ce forum ne fait pas double emploi avec le forum de l'orientation ? Pour Roland Fonteneau, ce n'est pas un problème que le forum fasse double emploi, le problème est de faire en sorte **que tous les publics aient accès à un forum**, se poser la question de ce qui manque sur Châteauroux pour quel public. La préoccupation du SPRO c'est de s'assurer que tout le monde est servi. Ça pose la question de la concertation globale
- **action de prévention de décrochage du 10/12** : une clé usb sera donnée aux jeunes, sur laquelle seront téléchargés des documents de suivi de ses démarches (voir pièce jointe). L'accueil étant collectif, il serait utile que dans chaque structure le conseiller qui a participé à l'accueil des jeunes fasse un retour auprès des autres conseillers : qu'est qui fait qu'on a proposé telle ou telle solution à tel jeune ? Cela permettra à chaque conseiller de chaque structure de mieux savoir ce que propose les autres. (cette dernière proposition a été rajoutée après la réunion)
- Bernadette pose la question d'un **financement par la région d'un temps de travail pour la coordination** du réseau. Elle va laisser la place à un autre partenaire en avril 2016 pour la coordination, et il semble que la plupart sont si surbookés que sans un temps de travail pris en compte, leur institution ne les laissera pas assurer la coordination. Odile pense que ce travail n'a pas à être rémunéré. Qu'on est dans une phase de travail où il s'agit de s'organiser de créer une dynamique, ce sera plus léger par la suite. Benjamin Vetellé informe que la région n'a pas du tout envisagé cela, d'autant que les autres coordonnateurs ne demandent rien. Les autres coordonnateurs sont tous responsables de leur structure, ils ont sans doute une marge de manœuvre sur leur emploi du temps plus grande que un conseiller. Et la fonction de coordination ne doit pas être portée par le seul coordinateur. Il ne faut pas non plus porter la barre trop haut.

- Infos PE.

- démarche nationale : 14 janvier **accueil rénové : réception sur rv uniquement l'après-midi**, et sur flux le matin, et fin janvier : nouveau parcours du demandeur d'emploi 100 % web, le lien entre le demandeur d'emploi et PE ne sera pas rompu (retrouve son conseiller). La demande d'alloc est traitée par internet. L'accompagnement démarre vite : pas plus de 2

mois entre l'inscription et la rencontre avec un conseiller. Aujourd'hui on est à 4 mois.

- **Equipes de contrôle de recherche d'emploi** fin novembre sur le 36 : examen sur dossier à partir d'un tri aléatoire, et contact pour remettre sur les rails. Le but n'est pas une sanction mais remettre sur les rails. 7 ou 8 personnes sur la région centre sur ce travail. Un conseiller de pe peut signaler à ces pros qu'une personne ne pose pas d'actes. Très peu de sanctions de pe
 - Question : moyens pour que les gens utilisent internet ? A PE postes et personnels supplémentaires (5 personnes sur cette mission). Pour ceux qui ont du mal à se déplacer : conventions avec des mairies, des maisons de l'emploi... pour faciliter l'accès. Système d'alerte et d'accompagnement sur internet, plateforme que le demandeur d'emploi pourra contacter. Bornes numériques accessibles toute la journée à PE
 - A la fin de l'inscription on sait si on a des droits, combien et on va pouvoir rencontrer un conseiller. 40 % aura réponse tout de suite, pour les autres le conseiller de pe traitera leur dossier de façon personnalisée.
 - La semaine prochaine : résultats de pe sur pe.org
- Benjamin Vetellé
 - propose qu'on envoie une doc **d'info aux partenaires sur les nouveautés**
 - La région coordonne la **lutte contre le décrochage**
Convention signée avec la ministre. Les PSAD (plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs) qui étaient animés par les DCIO vont l'être par les DCIO et les directeurs de mission locale. La région n'a pas envoyé cette info aux directeurs de CIO, et renseignement pris après la réunion les inspecteurs de l'orientation n'ont pas eu l'information non plus.
 - Roland Fonteneau :
 - Un principe d'informations mutuelles : chaque semaine on envoie les informations au réseau , si l'information ne circule pas, le partenariat est inopérant.
 - Anne :
 - cadrer sur quoi on donne des informations, chaque quinzaine : par ex s'informer régulièrement sur le nombre de personnes adressées aux autres structures, informations propres au réseau (forum, organisation...)

2) Le point sur l'expérimentation

Cap emploi :

- 3 cartes distribuées (envoi des personnes vers le CAD, ce n'est pas une deuxième porte mais un complément) ,aucune clé distribuée, aucun accès à l'espace partagé.
- Problème : le CAD n'est pas conseiller en évolution professionnelle
- il y a une fiche de liaison entre cap emploi et le cad, ceci explique le peu de cartes utilisées

Cad :

- 26 personnes adressées à une autre porte. Fiche navette utilisée par karine, où elle marque sur quelle structure elle positionne et pourquoi.
- Envoie vers un seul partenaire chaque fois

- 4 clé données, mais les jeunes ont 23 ou 24 ans et ont déjà une expérience (passeport peu adapté aux plus jeunes). Le passeport est lourd, Karine n'en a utilisé qu'une partie avec les personnes. Elle remplit la clé avec la personne. Pour ceux-là la clé est un outil pertinent
- Espace partagé : jamais consulté

PE doit partir en cours de réunion

- Avait adressé un mail avant la réunion, pour dire qu'une 10n de cartes avaient été distribuées
- Pas de précision sur les structures vers lesquelles étaient adressées les personnes
- Clé : PE n'est jamais venu chercher les clés usb
- Utilisation de l'espace partagé : pas d'information à ce sujet

Mission locale :

• personne n'est venu avec une carte qu'on lui aurait remise dans une autre structure
Certains collègues ont oublié de distribuer carte ou remplir tableau. Le SPRO est un truc en plus. Le CEP n'est pas encore matérialisé (pas encore de formation) On est souvent la bonne porte. De avril à fin décembre on est plus en situation de distribuer la carte car en recherche d'apprentissage.

- Depuis mars : 11 cartes, presque toutes vers le CAD, une vers le CIO

Question sur la faisabilité d'intégrer l'information dans le logiciel de ml : pas sûr, car il n'ya plus l'item orientation vers un autre partenaire.

Question de qui est cfp pas encore tranchée, pb système informatique, au final les référents de chaque action de formation qualifiante est cfp.

- Pas de distribution de la clé (pas adaptée à un public jeune)
- Pas d'utilisation de l'espace partagé

Le point A :

- a donné une carte vers le CAD.
- A participé à la formation sur la mise en ligne d'informations sur l'espace partagé et a mis des infos en ligne

CIO :

La carte

- L'expérimentation est expliquée par la directrice en réunion de centre du 14 octobre 2015 puis rediscuté lors de plusieurs réunions de centre
- Les cartes sont disponibles en janvier

mois	Nombre de personnes dirigées vers une autre structure	Quelles structures
Janvier 2015	3	CAD et ML : 2 personnes ML : une personne
Février	2	PE, ML, CCI, AFPA : 1 ML : 1
mars	1	CAD, Point A
avril	1	ML
juin	2	ML : 1 CAD et ML : 1

juillet	3	Non indiqué
octobre	1	ML

- Directrice absente du CIO septembre et octobre, quasiment pas de carte utilisée
- Réunion SPRO du 9 octobre 2015 : après avoir essayé de faire une fiche d'accueil commune, et devant l'impossibilité d'y arriver, il est décidé que chaque structure trouve un moyen d'intégrer la direction vers la 2^{ème} porte dans sa propre fiche d'accueil du public.
- Réunion de centre du 3 novembre : la direction vers une deuxième structure SPRO est intégrée dans la fiche d'accueil du CIO

Entre le 3 et le 13 novembre	5	1 : numéro vert région et FONGECIF 1 : PE, Point A CCI, GRETA, AFPA 1 : FONGECIF, FRETA, AFPA 1 : PE, CAD, ML 1 : FONGECIF, GRETA
------------------------------	---	---

Constats :

- 1) le fait d'intégrer la direction vers la 2^{ème} porte dans la fiche d'accueil du public du CIO permet de récupérer l'information que l'on n'avait pas avant : 5 personnes dirigées en 10 jours, alors que le maximum était de 3 pour un mois avant.
- 2) Les conseillers continuent à diriger vers plusieurs structures, parfois vers deux structures du SPRO.

La clé usb

- Distribution de 5 clés sur 12 reçus, en réunion de centre octobre 2015, aux cops de lycée et à la coordonnatrice MLDS. Aucun n'a utilisé la clé
- Le passeport PE beaucoup trop lourd, les COPs n'ont pas le réflexe de donner un outil au jeune qu'il aurait à gérer lui-même,
- Proposition de B Coutton : Isabelle Carion (MLDS) fait une fiche suivi de démarches, et une fiche bilan de l'accueil (déjà utilisé dans ATR) qui seront intégrées à la clé lors de l'accueil des lycéens dans l'action de prévention du décrochage du 10 12. Les clés seront utilisées sans le passeport, avec d'autres outil

l'espace partagé (mis en place au mois de mars 2015)

- Deux personnes une secrétaire et la directrice du CIO et Dany (point A) ont été formées au CIO pour entrer les informations (avril 2015)
- Un compte rendu de réunion SPRO de mars a été mis en ligne sur l'espace partagé pour que les partenaires y aillent
- A la réunion du mardi 12 mai : personne n'est allé sur l'espace partagé, les partenaires disent qu'ils n'ont pas eu le compte rendu de réunion

- Si au début je demandais à la secrétaire d'entrer des informations dans l'espace partagé, j'ai peu à peu cessé de le faire, par manque de temps, et parce que personne n'y allait

3) Echange sur la complexité du SPRO et des nombreux changements actuels :

« il faut tout assimiler, élargir son activité, au bout d'un moment on peut plus, on comprend plus, quel document, comment renseigner »,

« beaucoup de choses à mettre en œuvre en même temps, il y a pas beaucoup d'acteurs opérationnels contrairement au discours de façade »,

« on a déménagé, changé de logiciel, démarré la garantie jeune tout en même temps. »

« dans certaines structures le SPRO ce n'est que la personne désignée pour cela, difficile de faire passer l'information à tous si la hiérarchie ne s'en préoccupe pas beaucoup »

« on n'est pas assez serein dans nos structures, réorganisation interne, révolution, beaucoup de changements, conseillers sont au taquet »

« Problèmes de la réorganisation dans les structures, ça s'ajoute aux changements internes. Comment intégrer sans que ça apparaisse comme une contrainte supplémentaire ? »

« Partager nos expériences au sein d'une même institution ? pas évident car chaque équipe fonctionne différemment »

: »ça serait perçu différemment par les équipes si c'était emmené de l'extérieur (réexpliquer en quoi le spro s'intègre dans notre activité, l'identifier, le nommer)

« si on essaye d'avoir des réunions avec la direction, et que ce n'est pas entendu, on ne peut pas faire passer les messages du spro dans sa structure ».

« parfois la préoccupation se porte ailleurs, les structures veulent donner une image ».

Rolland Fonteneau :

- les réunions de mutualisation entre compétences sont utiles pour le partenariat. C'est le meilleur remède contre le burn out
- On ne peut pas ajouter du travail si on enlève pas ailleurs

B Vetellé :

- ne pas laisser creuser le faussé dans la structure (unique référent SPRO).
- La région peut organiser une mutualisation des compétences au sein des structures

R Fontenau :

- en interne on doit poser la question de l'organisation. Qui pilote en interne ? Organiser une réunion entre les opérationnels et les hiérarchiques, ceux qui ont les capacités d'organiser la structure. Imaginer une réponse pour un minimum de réorganisation en interne, trouver une formule

B Vetellé :

- C'est le problème de la région comme coordonnateur. Dans le 37 et le 18 les têtes de réseau font confiance au référent spro. En avril un avenant au SPRO sera fait, avec un changement de coordonnateur, on se posera la question de rencontrer les directions.
- évaluation et indicateurs vont être réfléchis sur la région, en expérimentation sur deux territoires. Livraison fin 1^{er} trimestre ou 2^{ème} trimestre 2016
- Les coordos spro dans les autres territoires sont tous des directeurs

Anne Massip :

- s'informer entre partenaires tous les 15 jours : actions communes, outils communs
- mutualisation entre chaque réseau : comment on parle spro dans nos structures ?
- régulations au niveau régional pour interpeller les partenaires sur les dysfonctionnements
- quelle réorganisation des structures : plan d'action spro pour intégrer le travail quotidien dans le spro ?

4) Projet rédaction et diffusion plaquette départementale

Budget expérimentation: il reste 2704, 20

Plaquette + mail élus + envoie (50 par mairie) doit être présenté comme une extension de la carte.

Le SPRO d'Issoudun est d'accord pour collaborer sur ce projet.

5) Prochaine réunion : mardi 1/12 à 14h

- 1) Les ressources au sujet de l'emploi local et la connaissance entre partenaires :
- 2) Le forum de l'apprentissage du mois de mars : propositions ou pas du SPRO

Deux invités

- L'ORFE (observatoire régional formation emploi) : Bertrand Ludovic
- Châteauroux Métropole : directrice du service emploi à la direction du développement économique : Catherine Baraud